

Réunion Publique En100ble Camblanes et Meynac

Tri et valorisation de nos déchets

M. AUBY Jean-François, Président SEMOCTOM

Mme BITTARD Elodie, Directrice Générale SEMOCTOM

Mme RAHIS Anne-Cécile, Directrice Prévention des déchets et Mobilisation du Territoire



SEMOCTOM

Syndicat mixte fermé constitué de communautés de communes 7 CDC et 1 Communauté d'agglomération

- 85 communes
- 114 795 habitants (45 000 foyers)
- Territoire : péri-urbain et rural

Nos compétences

- la prévention,
- La collecte,
- Le tri et le traitement des déchets des ménages

Nos ressources

- 6 déchèteries (dont 3 ouvertes aux professionnels)
- 1 siège social avec centre de transfert
- 132 agents
- Budget : 20 Millions d'€ de fonctionnement et 6 Millions d'€ d'investissement



Enjeux actuels

Enjeux juridiques, financiers et
environnementaux des
déchets sur le territoire de
l'entre deux mers.



SEMOCTOM



Les enjeux actuels

Environnementaux & sociétaux



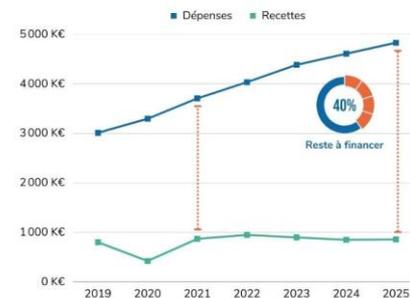
Enjeux **climatiques** autour des énergies renouvelables
Attentes **sociétales** sur le réemploi et le recyclage
Besoin de **concertation** exprimé

Règlementaires



2023 Extension des consignes de tri
2024 Tri à la source des biodéchets
2025 - 50% enfouissement (2010)
2030 - 15% DMA (2010)
65% de valorisation des déchets

Financiers

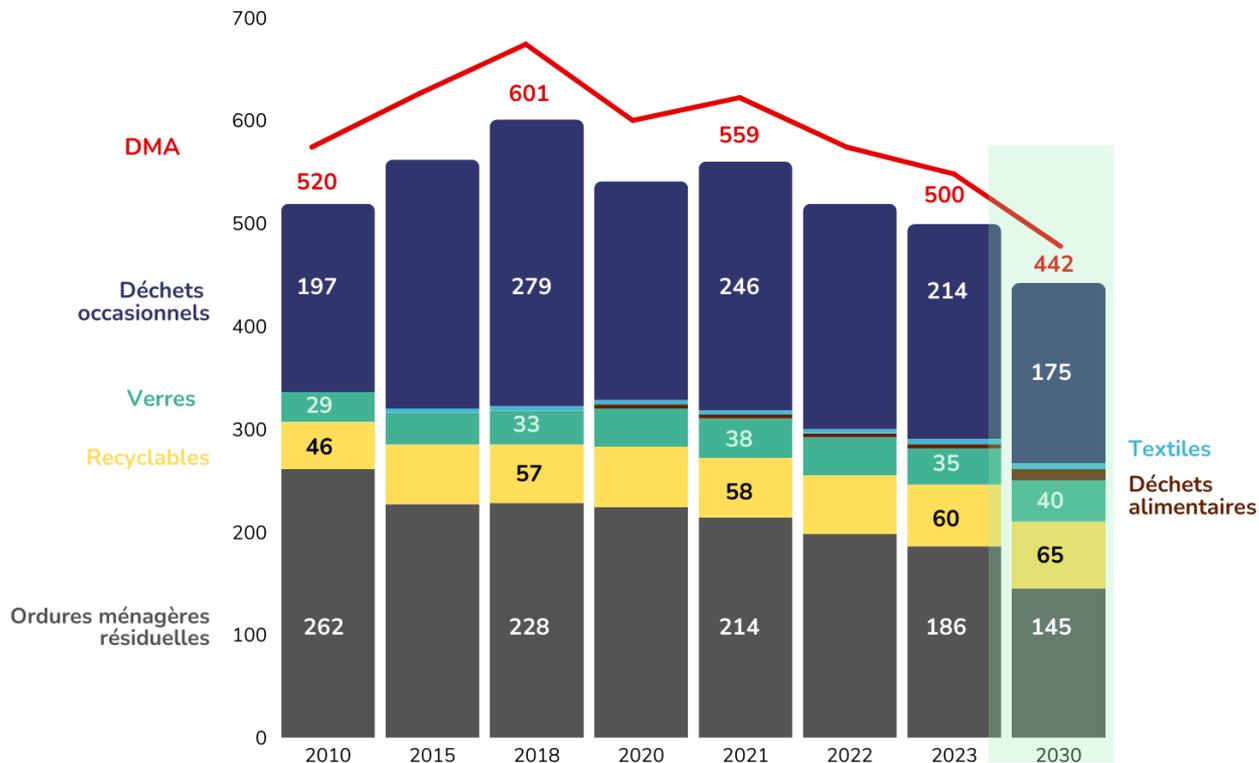


Augmentation coûts traitement et TGAP
+ 2 Millions € à 2025
Recettes de moins en moins dynamiques
Risque d'augmentation fiscalité :
+ 40% à 2027

Enjeux tonnages : Où en sommes-nous ?

Évolution des flux de déchets SEMOCTOM 2010-2023

En kilo par habitant par an.



En 2023, Barre symbolique des 500 kg bientôt franchie... Encore loin de l'objectif 2030

En100ble

Visons 100kg de moins en 2030

Le programme En100ble
modifie notre système de gestion des déchets.

Il est le fruit d'une large concertation du territoire
et du travail d'un panel de citoyen.ne.s.
Il a permis de définir collectivement des solutions
acceptables de réduction des déchets.

Que deviennent nos déchets?

**Ordures Ménagères
Résiduelles**



Incinération



Emballages



Tri-Recyclage



Verre



Recyclage



Végétaux



Compostage



Encombrants



Enfouissement



Que contient notre poubelle noire ?



67kg de déchets alimentaires
50% de gaspillage alimentaire



57kg de papiers emballages
et cartons dont ECT



12kg de verre



17kg appareils électriques,
piles et textiles



30kg de textiles
sanitaires



30kg autres types

Ordures ménagères résiduelles non recyclables

214 kg/hab



Caractérisation Juillet 2022

Réduire les déchets du quotidien

Tri à la source
**Déchets
alimentaires**



Priorité



Extension
consignes de **TRI**



Tri papiers et emballages

Accentuation tri du
Verre



**Densification et passage
en Apport Volontaire**

Réduction de
fréquences
(mi - 2025)



tous les 15 jours bacs noirs

Réduire les déchets occasionnels

Développement du **Broyage**



50 plateformes actives en 2027

Détournement des **déchets enfouis**



Réemploi et filières de recyclage
3 nouvelles en 2022 et 4 en 2023
Filière du bâtiment en 2024

Professionnels

Maintien de l'accès



Non acceptation des déchets
du bâtiment → Reprise
gratuite chez les distributeurs

Limitation **Accès**
des usagers



Réduire progressivement - Pas d'interdiction
1^{er} janvier 2024 : 18 passages et 1,8 tonnes

Les déchets alimentaires

Pour éviter leur incinération,
nourrir nos terres,
préserver l'environnement,
fabriquer un compost
naturel, perpétuer les
traditions.



Trier et valoriser ses restes alimentaires

Visite à chaque domicile d'un messenger semaine prochaine

1. **Expliquer comment** on sort les déchets alimentaires de la poubelle noire
 - composter fruits et légumes
 - mettre les restes carnés & œufs dans le point de collecte
2. **Equiper gratuitement** (composteur, bio-seau, sacs Krafts)
3. **Distribuer** guide du compostage, guide du tri, contact Semoctom, ressources en ligne questions compostage
4. **Envisager les solutions alternatives** aides financières pour l'achat de poules, composteur rotatif => <https://www.semoctom.com/aides-financieres/>



Trier & valoriser ses déchets alimentaires

Installation des **9 points de collecte des déchets alimentaires** des solutions implantées en septembre selon la densité des habitations

Ils sont collectés et lavés chaque semaine

Pré-positionnement à Camblanes

- Port neuf
- Meynac
- Route Cités
- Fenelon
- Espace Troquereau
- Montichamp
- Stade
- Route Balaresque
- Damluc



Trier & valoriser ses déchets alimentaires

Pour être accompagné dans la pratique compostage

- **Un Assistant virtuel** sur mesure 24h/24h
 - Qui répond aux questions sur les déchets, sur le compostage, la réduction des déchets
 - Localise les points de collecte, les déchèteries, les acteurs du réemploi et de l'économie circulaire, ...
- **Formation** des foyers qui le souhaitent aux gestes de compostage, animations sur les marchés
- **Développement** de l'installation de composteurs collectifs



Quoi

- **Remboursement aux foyers sur facture acquittée d'une location, prestation ou d'un achat de matériel permettant la réduction des biodéchets**
 - Moins de tonnages en déchèterie
 - Plus de conversion au tri des déchets alimentaires à la source
 - Accompagnement des gestes (guide broyage, jardin, conseils, utilisation broyat et compost)
- Capacité d'aide de 500 foyers de l'entre deux mers

NOS AIDES FINANCIÈRES

On vous accompagne !

DISPOSITIF 2024

⚠ Offre limitée
(Voir le détail des conditions sur notre site internet)

Nous vous proposons de rembourser entre 50% et 75% l'achat, la location ou la prestation de certains matériels vous permettant de valoriser chez vous vos déchets de cuisine et de jardin. Des solutions pour tous les types de besoins et d'habitats !

A l'acquisition



BROYEUR DE DÉCHETS VERTS



KIT MULCHING

A la location ou prestation



BROYEUR DE DÉCHETS VERTS



LOMBRICOMPOSTEUR, COMPOSTEUR ROTATIF OU BOKASHI



POULES OU POULAILLER

* Sous condition du plafond

PLUS D'INFOS
sur notre site internet
semocotom.com/aides-financieres/

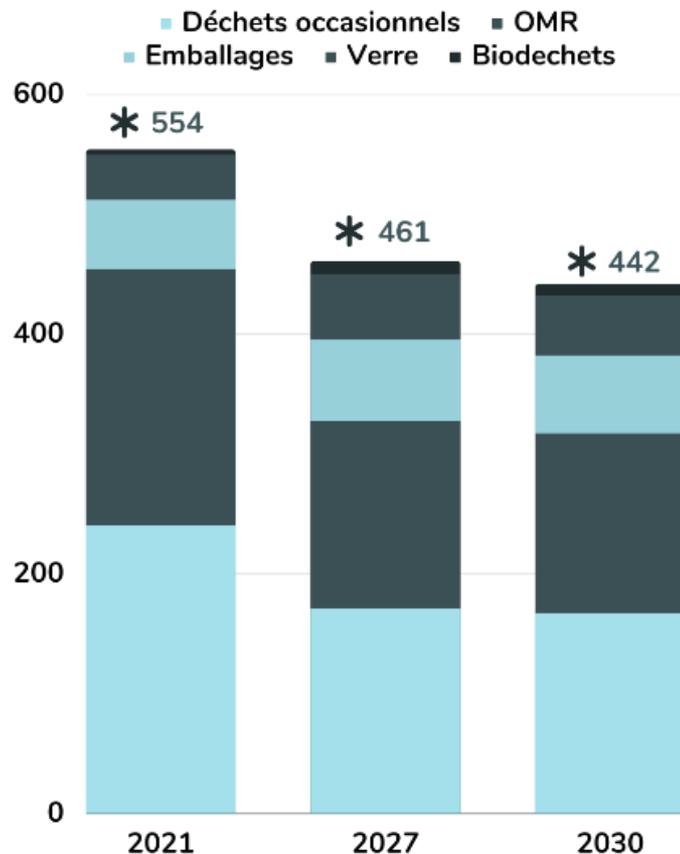


SCANNEZ CE QR CODE
pour y accéder directement !

Résultats attendus

En100ble
Visons 100kg de moins en 2030

450 kg par habitants et par an
(vs 554 en 2021)



**Vos
questions**

MERCI



SEMOCTOM